

DEC132110DR06

Décision portant nomination de M. David Stuart aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte de recherche UMR6298 intitulée ARTEHIS Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction générale sur l'hygiène, la sécurité et la médecine de prévention de prévention à l'Université de BOURGOGNE validée au Conseil d'Administration de l'Université de BOURGOGNE du 27 février 2013 ;

Vu la décision n° DEC122742DSI du 5 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°UMR6298 intitulée ARTEHIS ;

Vu la décision n° DEC131467INSHS du 16 mai 2013 nommant Mme Annie Dumont en qualité de directrice par intérim de l'UMR6298 intitulée ARTEHIS ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 03/06/2013 ;

Considérant que M. David Stuart a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 12 au 14 octobre 2009 et du 16 au 18 novembre 2009 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. David Stuart, ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte de recherche n°UMR6298 intitulée ARTEHIS, à compter du 03/06/2013.

M. David Stuart exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, M. David Stuart est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Dijon le 07 juin 2013

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

La directrice de l'unité
Annie DUMONT

Visa du délégué régional du CNRS
Philippe Pieri

Visa du président de l'Université de Bourgogne
Alain BONNIN